

Transport par

TAXIBUS
"MINIBUS"...

450 224-8800

Assemblée régulière
Comité administratif

Date : 24 septembre 2019
Heure: 9 heures

Hôtel de ville de Prévost
2870, Boul. Curé-Labelle, Prévost

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Paul Germain – Président
Xavier-Antoine Lalande – Vice-président
Linda Lalonde – Secrétaire
Michel Fortier – Trésorier
Roger Hotte – Administrateur
Louise Gallant – Administratrice
Léna Bergeron - Administratrice
Pierre Daigneault - Administrateur
Nicole Houle - Administratrice

Louise Bourgeois –Directrice générale

MEMBRES ABSENTS

Bruno Laroche – Administrateur

1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte à la suite du mot de Xavier-Antoine Lalande en remplacement temporaire de Paul Germain à 9 heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20190924.2
Il est proposé par : Louise Gallant

Que l'ordre du jour modifié par Paul Germain, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration, soit adopté avec ajout aux varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 28 mai et du compte rendu du 2 juillet 2019

No. Résolution : AR.20190924.3
Il est proposé par : Léna Bergeron

Que le procès-verbal du 28 mai et du compte rendu du 2 juillet 2019 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 28 mai 2019

La rencontre avec Taxi des Laurentides de St-Jérôme s'est avérée intéressante avec la démonstration du logiciel Fraxion.

Des lettres de remerciements à Mme Dagenais et M. Joubert ont été envoyées.

5. Correspondance

Louise Bourgeois nous fait lecture d'une carte de souhait reçu d'une usagère qui a apprécié notre service depuis plusieurs années. Le comité administratif félicite l'équipe du TAC MRC RDN.

Paul Germain donne un résumé de la rencontre avec le MTQ sur la mobilité durable.

6. Adoption des comptes à payer au 2 juillet et au 24 septembre 2019

No. Résolution : AR.20190924.6

Il est proposé par : Paul Germain

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 5134 au chèque no 5233 pour l'adapté et du chèque no 871 au chèque no 913 pour le collectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption des rapports budgétaires au 31 juillet 2019

No. Résolution : AR.20190924.7

Il est proposé par : Léna Bergeron

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 juillet 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Renouvellement du contrat de Louise Bourgeois, directrice générale

No. Résolution : AR.20190924.8

Il est proposé par : Paul Germain

Il est résolu d'adopter le renouvellement du contrat de Louise Bourgeois, directrice générale, tel que présenté au comité administratif lors de la rencontre du 2 juillet 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Enregistreur d'appel

No. Résolution : AR.20190924.9
Il est proposé par : Paul Germain

Louise Bourgeois mentionne que depuis l'installation des nouveaux ordinateurs, la licence de l'ancien enregistreur d'appel est échuë et ce logiciel n'existe plus. Il est proposé de procéder à l'achat d'un nouveau avec un coût maximum de 500\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Demande d'ajout d'arrêt pour St-Hippolyte H29 à l'intersection de rue de la Colline et chemin des Hauteurs

No. Résolution : AR.20190924.10
Il est proposé par : Louise Gallant

Il est proposé d'accepter la demande de la ville de St-Hippolyte d'ajouter l'arrêt H29 rue de la Colline et chemin des Hauteurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Présentation budget 2020 projet

Suite à la présentation des budgets 2020, une analyse d'information financière à ce jour et sur les surplus sera réalisé avec la collaboration de M. Luc Filiatreault, comptable. Les budgets 2020 seront adoptés à la prochaine rencontre du 29 octobre 2019.

12. Intégration des entreprises à titre de membre

Le comité administratif est sensible à ce point mais comme cela demande beaucoup de changement aux règlements généraux, ce dossier est remis.

13. Présentation à une prochaine assemblée d'un avis de motion concernant un règlement sur la gestion contractuelle

Paul Germain donne un résumé sur la façon de voir l'avenir du TAC MRC RDN avec la modernisation.

14. Présentation d'un questionnaire

Paul Germain dépose aux membres du comité administratif un questionnaire en préparation de mettre sur pied un système de transport adapté et collectif renouvelé, novateur pour les 4 villes.

15. Création d'un comité de pilotage

No. Résolution : AR.20190924.15
Il est proposé par : Louise Gallant

Que le comité de pilotage soit formé de Paul Germain, Louise Bourgeois, Nicole Houle, Roger Hotte (Julie Kennedy en son absence) et Pierre Godin comme chargé de projet.

16. Varia

Nicole Houle dépose un document qui annonce qu'un mandat a été confié au CMM concernant l'étude des effets de débordement en matière de transport dans la région de Montréal et en évaluer la portée.

17. La prochaine réunion se tiendra le mardi 29 octobre 2019 à 9 heures

18. Levée de la réunion

No. Résolution : AR.20190924.18
Il est proposé par : Roger Hotte

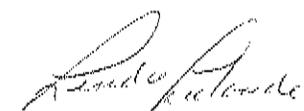
Que la séance soit levée à 10h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
Sont considérées signées.



PAUL GERMAIN
Président



LINDA LALONDE
Secrétaire